

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/03/2019
Réuni le : 18/03/2019
Sous la présidence de : Gilles Nottebart
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Provence , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Séjour "Urbanité Antique - Provence 2019".
Le bilan financier est approuvé.
- la participation financière facultative des familles est de 222,80 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Lycée Anita Conti Bruz
 Esplanade du Lycée
 BP 67402
 35174 BRUZ CEDEX

BILAN FINANCIER URBANITÉS ANTIQUES – PROVENCE 2019

Professeur responsable : MME QUÉRÉ-MARCHAL
 Destination : PROVENCE
 Classe : Premières STMG
 Nombre d'élèves : 51 Nombre d'accompagnateurs : 4
 Période : DU 05 AU 07 FÉVRIER 2019

DÉPENSES

RECETTES

Transports + Hébergement	élèves	15 063,36	DGFL	1 293,00
	accompagnateurs	1 235,44	Participation familles (coût unitaire = 222,80 €) - 55 élèves	11 362,80
Repas (régie)	accompagnateurs	50,00		
			Subvention Bretagne Karta	3 693,00
TOTAL DÉPENSES		16 348,80	TOTAL RECETTES	
				16 348,80

Participation financière des familles initialement votée : 285,00 €

Action pédagogique réalisée avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne

